



SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI, 9 FÉVRIER 2026

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 9 février 2026 à 19 :30.

Sous la présidence de Sylvain Payant

1. PRÉSENCES

Sont présents les membres suivants :

Daniel Beaudin district #1	Mario Henderson, district #4
Martin Lafond, district #2	Louise Laplante, district #5
Mathieu Henderson, district #3	Susan Demers, district #6 (absence motivée)

Sont aussi présents Jacques Lemieux Directeur Général Greffier Trésorier par intérim et Josée Daigneault Greffière Trésorière adjointe;

2026-02-024

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2026

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Daniel Beaudin

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

Et **RÉSOLU**

D'OUVRIR la séance régulière à 19 :34, le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2026-02-025

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Daniel Beaudin

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que convoqué.

Adoptée à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2026-02-026

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 13 JANVIER 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 13 janvier 2026.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mathieu Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal du 13 janvier 2026 tel que rédigé

Adoptée à l'unanimité

2026-02-027

4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JANVIER 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 13 janvier 2026.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal du 13 janvier 2026 tel que rédigé

Adoptée à l'unanimité

2026-02-028

4.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JANVIER 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 20 janvier 2026.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

Et **RÉSOLU**

D'ADOPTER le procès-verbal du 20 janvier 2026 tel que rédigé

Adoptée à l'unanimité

5. MOT DU MAIRE

6. MINUTES DES CONSEILLERS

Monsieur Daniel Beaudin, conseiller, souhaite féliciter les travaux publics pour l'amélioration concernant le déneigement;

Monsieur Mario Henderson, conseiller, explique la pénurie du sel de déglçage;

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

8. DÉPOT DES DOCUMENTS

2026-02-029

8.1 DÉPÔT DU RAPPORT DES STATISTIQUES ET INTERVENTIONS DU SSI

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER le dépôt du rapport des statistiques et interventions du SSI.

Adoptée à l'unanimité

8.2 DÉPÔT DU RAPPORT D'EXPLOITATION EN EAU POTABLE ET EAUX USÉES

9. AVIS DE MOTION

10. RÈGLEMENTS

11. ADMINISTRATION

2026-02-030

11.1 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES DU MOIS

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la liste des dépenses du mois selon la liste déposée à la séance régulière du 9 février comme suit :

- | | |
|--|----------------------|
| • Liste des comptes à payer au 9 février 2026 | 188 928.37 \$ |
| • Liste des paiements émis du 13 janvier au 8 février 2026 | 58 121.24 \$ |
| • Liste des salaires payés pendant cette période | 56 579.65 \$ |

Adoptée à l'unanimité

11.2 NOMINATION DES COMITÉS

2026-02-031

11.2.1

Nom du comité	Nom des membres du conseil	Nom des citoyennes et citoyens
Comité sécurité publique	Louise Laplante Susan Demers	
Comité consultatif agricole	Mathieu Henderson Mario Henderson	
Comité loisirs, culture et développement social	Louise Laplante Daniel Beaudin Mathieu Henderson	
Comité travaux publics	Martin Lafond Mathieu Henderson Susan Demers	
Comité aqueduc et assainissement	Mario Henderson Susan Demers Daniel Beaudin	
Comité relation de travail	Mario Henderson Louise Laplante Susan Demers	

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER les membres des comités municipaux tels que nommés.

Adoptée à l'unanimité

2026-02-032

11.2.2 DISSOLUTION DE L'ANCIEN COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QU'à la suite de l'élection générale, il convenait de dissoudre le Comité consultatif d'urbanisme.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

Et **RÉSOLU**

Monsieur Daniel Beaudin, conseiller, demande l'appel du vote :

NOM	FONCTION	POUR	CONTRE
Daniel Beaudin	Conseiller district # 1		X
Martin Lafond	Conseiller district # 2		X
Mathieu Henderson	Conseiller district # 3	X	
Mario Henderson	Conseiller district # 4	X	
Louise Laplante	Conseillère district # 5	X	
TOTAL		3	2

D'APPROUVER la dissolution du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à la majorité

2026-02-033

11.2.3 NOMINATION DU NOUVEAU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QU'il est rappelé que, conformément à Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et au règlement constituant le Comité consultatif d'urbanisme, les membres du comité sont recommandés par le maire et nommés par le conseil municipal.

Il est proposé par le maire, Monsieur Sylvain Payant de nommer les membres comme suit :

Monsieur Martin Lafond, conseiller
Monsieur Mario Henderson, conseiller
Madame Suzette Demers, citoyenne
Madame Élisabeth Bigras, citoyenne
Monsieur Serge Viau, citoyen

Monsieur Daniel Beaudin, conseiller, demande l'appel du vote :

NOM	FONCTION	POUR	CONTRE
Daniel Beaudin	Conseiller district # 1		X
Martin Lafond	Conseiller district # 2		X
Mathieu Henderson	Conseiller district # 3	X	
Mario Henderson	Conseiller district # 4	X	
Louise Laplante	Conseillère district # 5	X	
TOTAL		3	2

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la nomination des membres du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à la majorité

2026-02-034

11.3 RENOUELEMENT DU BAIL D'AMBIOTERRA

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Ambioterra occupe les locaux 31 et 33 dans l'édifice de l'Hôtel de Ville;

CONSIDÉRANT QUE le bail actuel arrive à échéance le 31 mai prochain et que l'organisme souhaite procéder à son renouvellement ;

CONSIDÉRANT le coût actuel du loyer mensuel pour ces locaux :

Tableau A	Local	Montant avant taxes
	31	788.57 \$
	33	411.43 \$

CONSIDÉRANT QUE le loyer sera majoré de 200 \$ par mois pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027, portant ainsi les nouveaux montants à :

Tableau B	Local	Montant avant taxes
	31	920.46 \$
	33	480.24 \$

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

D'AUGMENTER le loyer pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2027 selon les montants indiqués au « Tableau B ».

QUE soit autorisée à signer le bail au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

Adoptée à l'unanimité

2026-02-035

11.4 NOMINATION MEMBRE OFFICE D'HABITATION DU HAUT-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT QU'il faut procéder à la nomination d'un représentant au conseil d'administration de l'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

DE nommer Madame Louise Laplante, conseillère, au conseil d'administration de l'Office d'habitation du Haut-Saint-Laurent en tant que représentant de la municipalité de Saint-Chrysostome. Le mandat débute en date de la présente résolution, et ce pour une période de trois ans et dont celui-ci est renouvelable.

Adoptée à l'unanimité

12. RESSOURCES HUMAINES

2026-02-036

12.1 NOMINATION COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome n'a pas de commissaire à l'assermentation.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la nomination de Madame Josée Daigneault à titre de commissaire à l'assermentation pour la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

13. HYGIÈNE DU MILIEU

2026-02-037

13.1 SOUMISSION CALIBRATION DES DÉBITMÈTRES

CONSIDÉRANT QUE la calibration des débitmètres doit être faite annuellement, Aquatech a déposé une soumission pour les travaux.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER la soumission pour effectuer la calibration des débitmètres.

Adoptée à l'unanimité

14. SÉCURITÉ PUBLIQUE

2026-02-038

14.1 FINANCEMENT RÉCURRENT D'UN SERVICE DE PREMIERS RÉPONDANTS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome pourrait bénéficier d'un financement d'environ 10 000 \$ pour le service de premiers répondants par le Ministère de la Santé et des Services sociaux;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Paul Dagenais, directeur du service d'incendie, d'adhérer à cette entente;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Louise Laplante

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

DE conclure l'entente avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux pour le service de premiers répondants.

Adoptée à l'unanimité

2026-02-039

14.2 ENTENTE DE SERVICES AUX PERSONNES SINISTRÉES ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRYSOSTOME ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

ATTENDU QUE le renouvellement de l'entente de service aux sinistrés Croix-Rouge canadienne vient à échéance;

ATTENDU QUE la contribution annuelle de décembre 2024 à novembre 2025 est de 568.20 \$;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome souhaite renouveler son entente de service aux sinistrés de la Croix-Rouge canadienne;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Louise Laplante

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

DE renouveler l'entente pour les trois prochaines années pour les services aux sinistrés et d'autoriser Sylvain Payant, maire et Jacques Lemieux, directeur général et Greffier-trésorier à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

Adoptée à l'unanimité

2026-02-040

14.3 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le service de prévention d'incendie souhaite faire l'acquisition de nouveaux équipements.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER l'achat de nouveaux équipements pour le service de prévention d'incendie.

Adoptée à l'unanimité

15. URBANISME ET INSPECTION

2026-02-041

15.1 OFFRE DE SERVICE D'URBATECK

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service d'Urbateck doit être renouvelé pour l'année 2026;

CONSIDÉRANT QU'Urbateck nous a déjà soumis leur offre de service par courriel le 21 janvier 2026;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond

APPUYÉ par le conseiller Daniel Beaudin

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER l'offre de service d'Urbateck et de renouveler le contrat avec ceux-ci.

Adoptée à l'unanimité

2026-02-042

15.2 FORMATION CCU OBLIGATOIRE

ATTENDU QUE l'obligation de suivre la formation prévue aux articles 147.1 et 148.0.0.3.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

ATTENDU QUE pour qu'un CCU soit conforme, il est désormais exigé que ses membres soient formés.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

Et **RÉSOLU**

DE procéder à l'inscription des membres du Comité consultatif d'urbanisme à la formation obligatoire donné par l'Association québécoise d'urbanisme, afin de se conformer à cette obligation.

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome défraie le coût des formations pour les membres.

Adoptée à l'unanimité

2026-02-043

15.3 DOSSIER #1337-009 – RÉSIDENCE DU 310, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-NOIRE SUD

Dossier en litige – Mandat à la firme d’avocats – Lot 5 485 231 – 310, rang de la Rivière-Noire Sud

CONSIDÉRANT QUE nous avons présentement un dossier en litige en raison de travaux non conformes sur le lot 5 485 231 du cadastre du Québec situé au 310, rang de la Rivière-Noire Sud;

CONSIDÉRANT QUE l’inspecteur municipal a essayé de corriger la situation dérogatoire à l’amiable avec la propriétaire;

CONSIDÉRANT QU’aucun travaux n’a été effectués afin de régulariser la situation dérogatoire par la propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE pour corriger la situation, le bâtiment devra être complètement démoli ou déplacé afin qu’il ne se retrouve plus dans la bande de protection riveraine;

CONSIDÉRANT QUE pour cette problématique, le recours approprié serait d’entreprendre un recours en justice devant la Cour supérieure du Québec pour obtenir les ordonnances de démolition et de remise en état qui sont requises;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

Et **RÉSOLU** à l’unanimité

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome mandate la firme d’avocat Morency afin d’effectuer les démarches juridiques.

Adoptée à l’unanimité

16. TRAVAUX PUBLICS

2026-02-044

16.1 DÉNEIGEMENT ROUTE 203

ATTENDU QUE le Ministère des Transports nous demande si la Municipalité de Saint-Chrysostome est intéressée à prendre en charge le déneigement de la route 203;

ATTENDU QUE le chef des travaux publics, Monsieur Benoît Faille, estime à 28,5 km la longueur totale à déneiger, incluant 31 garde-fous, et ce, des frontières américaines jusqu’à la route 138;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mario Henderson

APPUYÉ par le conseiller Mathieu Henderson

Et **RÉSOLU**

DE signifier l’intérêt de la municipalité à prendre en charge le déneigement de la route 203.

Adoptée à l’unanimité

2026-02-045

16.2 ACHAT DE CAMIONNETTE ET AFFECTATION DE SURPLUS

CONSIDÉRANT QUE le service des travaux publics souhaite faire l'acquisition d'une nouvelle camionnette pour correspondre à ses besoins;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu plusieurs soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite utiliser ses surplus budgétaires pour financer l'achat de ladite camionnette;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Louise Laplante

APPUYÉ par le conseiller Martin Lafond

Et **RÉSOLU**

D'APPROUVER l'achat d'une Chevrolet Silverado 2500 HD 2025 au coût de 91 482.34 \$ chez Chevrolet Buick GMC de Valleyfield Ltée au soin de Roger Renaud Automobiles Inc. dont la somme sera prise à même les surplus budgétaires.

Adoptée à l'unanimité

2026-02-046

16.3 PERMISSION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES SÉAO – CAMION DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT le besoin d'acquérir un nouveau camion au déneigement;

CONSIDÉRANT QUE le coût dudit camion dépassera les 100 000 \$,

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Daniel Beaudin

APPUYÉ par le conseiller Mario Henderson

Et **RÉSOLU**

DE mandater Madame Josée Daigneault pour procéder à un appel d'appel d'offres public sur le site du système électronique d'appel d'offres (SÉAO). En tenant compte, des recommandations des conseillers Monsieur Daniel Beaudin et Monsieur Mario Henderson. La personne ressource dans ce dossier sera Monsieur Benoît Faille, chef des travaux publics, de la Municipalité de Saint-Chrysostome.

Adoptée à l'unanimité

17. LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2026-02-047

17.1 IMPLICATION ET SOUTIEN ENVERS L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR JARDINS DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la municipalité désire soutenir l'Association du hockey mineur Jardins du Québec (AHMJQ) dans leur demande d'une subvention municipale;

CONSIDÉRANT QU'en 2025 aucune subvention avait été accordée;

CONSIDÉRANT QUE l'association a déjà fourni à la municipalité la liste détaillée des inscriptions des jeunes de notre municipalité;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Martin Lafond

APPUYÉ par le conseiller Mario Henderson

Et **RÉSOLU**

DE verser directement à l'Association du hockey mineur Jardins du Québec (AHMJQ) une aide financière de **60\$** pour chaque inscription de chaque enfant mineur résidant à Saint-Chrysostome pour l'année 2026-2027.

Adoptée à l'unanimité

18. DIVERS

19. PÉRIODE DE QUESTION

2026-02-048

20. LEVÉE DE LA SÉANCE


CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

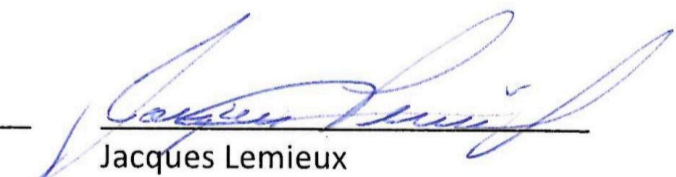
Il est **PROPOSÉ** par le conseiller Mathieu Henderson

APPUYÉ par la conseillère Louise Laplante

DE lever la séance régulière du Conseil municipal du 9 février 2026 à 20 :13

Adoptée à l'unanimité


Sylvain Payant
Maire


Jacques Lemieux
Directeur Général-Greffier-Trésorier par intérim